

# Les Infos Municipales

*L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.*



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.saint-abraham.fr](http://www.saint-abraham.fr)  
Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham**  
Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



## VIE MUNICIPALE

**Recensement citoyen** pour les jeunes nés entre le **01 juillet et le 30 septembre**.

**Obligatoire pour les garçons et les filles** dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

La bibliothèque est ouverte chaque **mercredi et samedi de 15h00 à 17h30**.  
Le prêt de livre est gratuit.

### **VOL VERS L'ARGENTINE**

Jeudi 28 juillet, le groupe Osvaldo Carné débarquait à vélos. Mathieu, Sebastian et Leandro nous ont fait découvrir leur répertoire de chants franco-argentin au son du bandonéon et du piano sur le parvis de l'église. Rappelez-vous « Jouer partout, pour tous, sans impacter l'environnement ». Suite à leur passage sur notre commune, ils ont continué d'avaloir les kilomètres sur nos routes bretonnes et leur tournée a pris fin le 15 août dernier à Saint Nicolas de Redon après plus de 960 kms à vélo en tractant leur 400kgs de matériel et d'instruments. Une soirée agréable, comme un goût de trop peu où chacun a pu profiter de la buvette au profit de l'école et des pizzas de Dan (Allo/oui pizza) que vous avez dévalisé.



## **FOULÉES STÉPHANOISES**

Elles étaient attendues par beaucoup après deux années manquées. Les 31èmes foulées stéphanoises ont eu lieu dimanche 07 août. La course a rassemblé une centaine de participants venus courir entre autres pour soutenir la petite Servane, scolarisée à Saint-Abraham, atteinte d'une maladie génétique rare avec troubles moteurs et dont les parents se sont relayés pour faire avec elle la Stéphanoise. Il leur a été remis un chèque de 500€ pour aider à améliorer le quotidien de Servane.

Convivialité, ambiance, plaisir de se retrouver et de faire de nouvelles connaissances ont marqué cette journée où près de 600 repas ont été servis, et qui s'est clôturée par un bal en soirée. Merci au comité des fêtes et aux bénévoles pour l'organisation.



## **CRISE SÉCHERESSE**

Le préfet du Morbihan a pris le vendredi 12 août un arrêté sur de nouvelles restrictions d'usages de l'eau considérant la situation hydrologique actuelle. Il a placé en situation de crise le département du Morbihan impactant les usages des particuliers, professionnels et collectivités.

La commune a depuis complètement arrêté l'arrosage des espaces verts, massifs fleuris, bacs et jardinières.

**Ces mesures s'appliquent tant que la prochaine observation de l'état de la ressource ne justifiera pas de lever ces mesures ou d'en prendre de nouvelles.**

## **GRIPPE AVIAIRE**

Un foyer d'influenza aviaire a été détecté dans un élevage de Ploërmel. Afin de limiter la propagation, des zones réglementées de protection et de surveillance ont été mises en place dans 17 communes du secteur, dont Saint-Abraham. Cette décision fait suite à un arrêté préfectoral du 18/08/2022 affiché en mairie et consultable sur le site de la préfecture du Morbihan. Dans le périmètre réglementé ; **tous les lieux de détention de volailles et d'oiseaux captifs sont soumis à des prescriptions spécifiques., les mouvements de volailles et autres oiseaux captifs sont notamment interdits**, sauf dérogation. La préfecture précise que ce virus circule parmi les oiseaux sauvages, et sa propagation aux volailles domestiques peut avoir des conséquences économiques et sanitaires importantes pour la filière avicole. **Merci à tous les détenteurs de volailles de les maintenir dans des endroits clos et couverts par des filets.**

## **LIMITATION DE VITESSE**

Le conseil municipal a décidé de mettre en place une **limitation de vitesse à 50km/h sur la voie communale 5 traversant Dolivet - La Rosaie - Les Duchés et Les Hauts de Rochefort** ; validé par l'arrêté n°2022-2706 du 27 Juin 2022. Sur cet axe pas moins de trois arrêts de cars scolaires et quatre priorités à droite et surtout, beaucoup trop de passages à vitesses excessives !

La gendarmerie a été prévenue de ce changement, elle est donc susceptible d'y effectuer des contrôles. **Les panneaux et balises vont être mis en place courant septembre. Dès lors, la nouvelle limitation sera effective.**

Merci à tous de respecter ces nouvelles dispositions.

## **COUPURES ÉLECTRIQUES À VENIR**

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, **Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.**

**Horaires des coupures : lundi 19 septembre 2022 de 14h00 à 16h30.**

Lieux-dits : BAS DE LA LANDE, LA CHENAIE VERTE, PONT JUHEL, PERUÉ, LA METAIRIE, BEAUSOLEIL.



## **DRÔLES DE DRONE**

Un drone est un engin volant sans passagers, piloté à distance. De plus en plus de particuliers en possèdent. Si l'utilisation de celui-ci est généralement synonyme de loisirs, il est néanmoins soumis à de nombreuses règles qui diffèrent selon que votre drone a été acheté avant ou à partir de 2021. Et pour ces derniers, il y a de quoi s'y perdre !

**Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage.**

Ce lien vous permettra de connaître les règles qui s'appliquent pour vos engins :

**[www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34630](http://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34630)**, nous vous invitons vivement à en prendre connaissance.

Nous rappelons cependant ci-dessous quelques règles pour conserver de bons rapports avec le voisinage.

- Les personnes autour du drone doivent être informées si le drone est équipé d'une caméra ou de capteurs susceptibles d'enregistrer des données les concernant.

- Vous ne pouvez pas enregistrer des images permettant de reconnaître ou identifier les personnes (visages, plaques d'immatriculation...) sans leur autorisation.

- Toute diffusion d'image doit faire l'objet d'une autorisation des personnes concernées ou du propriétaire dans le cas d'un espace privé (maison, jardin, etc.). Vous ne pouvez pas utiliser les images prises dans un but commercial ou professionnel.

**En cas de violation de la vie privée, en captant, enregistrant ou diffusant des images ou paroles de personnes sans leur consentement, vous encourez 1 an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.**

## **« CHAT » PEUX PLUS DURER**

Un titre qui n'est drôle que sur le papier.

Nous constatons de nouveaux une prolifération de portées de chatons dans plusieurs endroits sur la commune. Pour rappel, chaque couple de chats peut donner naissance à 8 chatons par an, qui forment ainsi avec leurs parents 25 couples. Ils donneront, à leur tour, 40 chatons l'année suivante, qui donneront, à leur tour 200 chatons l'année d'après.

**À partir d'un seul couple, la reproduction peut atteindre 5.000 chatons en 5 ans.** Un seul mot d'ordre : **STÉRILISATION !**

## **CLASSE 2**

À vos agendas !

Si vous êtes nés en 1942, 1952, 1962, 1972, 1982, 1992, 2002, 2012 et 2022 !!

**Le samedi 22 Octobre aura lieu le rassemblement des CLASSES 2 de St Abraham.**

Ce sera l'occasion de se revoir ou de faire connaissance pour les nouveaux.

Rendez-vous sera donné à la mairie pour la traditionnelle photo de groupe à midi.

Ensuite, nous déjeunerons dans un restaurant (non défini à ce jour).

Suivie d'un après-midi détente. Pour clore, cette journée de retrouvailles, un buffet sera prévu à la salle de la mairie de St Abraham. Les conjoints sont également invités.

**Afin de préparer cette journée, nous vous demandons de vous manifester rapidement auprès des organisateurs**, suite à cela, vous recevrez une invitation avec le déroulement.

Renseignements et inscriptions :

Mme Dupé Puissant Michèle.

2 Impasse des Courtils. 0673787595

Mail : [puissant.pascal@wanadoo.fr](mailto:puissant.pascal@wanadoo.fr)

Mr Bouchet Dominique. Rue Le Puy. 0757511298

Mail : [dominique.bouchet@oceta.com](mailto:dominique.bouchet@oceta.com)

## **SIGNALISATION MANQUANTE**

Il a été constaté ces dernières semaines des disparitions de panneaux, certains ont pu être récupérés et remis en place, par contre les manquants ne seront remplacés qu'après avoir reçu la commande du fournisseur. Nous vous ferons connaître le coût de ces disparitions ou détériorations.

## **VIE DES ASSOCIATIONS**

### **CLUB DE L'AMITIÉ**

Après quelques mois sans rencontre, le club fera sa rentrée le **mercredi 14 septembre à 14h15 salle de la mairie**. « Pour la survie du club, il serait bien que nous nous retrouvions nombreux pour passer des moments agréables. **Si de nouveaux membres veulent rejoindre le club, ils seront les bienvenus.** »

N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club !

# VIE DES ECOLES

## Ecole publique intercommunale Pablo Picasso

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Domaine de la porte, Val d'Oust. Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h30/19h00



## Ecole Notre Dame de Lourdes

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20 Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+retrouvez toute l'actualité du RPI sur [ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com](https://ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com)



Pour toute information ou inscription, nous serons présentes à l'école :

**Lundi 29 août de 9h à 12h et de 14h à 16h.**  
**Mardi 30 août de 9h à 12h et de 14h à 18h.**  
**Mercredi 31 août de 9h à 12h.**

N'hésitez pas à prendre contact par mail pour convenir d'un rendez-vous (contact ci-dessus). En attendant de se retrouver à la rentrée, bonne fin de vacances.



### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h00-12h30/13h30-17h00. Mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h30. Mardi : 9h00-12h30. Jeudi : Fermeture.

Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h30. Contact : 02 97 74 91 55 Mail : [secretariat@saint-abraham.fr](mailto:secretariat@saint-abraham.fr)

### Horaires d'ouverture des déchetteries

**Sérent :** P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00.

**Ruffiac :** Mardi et Jeudi 9h00/12h00.

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00.

**Destruction de nids de guêpes ou frelons :** 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



Prochaine parution à partir du 20 septembre 2022. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposant à la Mairie ou par mail : [secretariat@saint-abraham.fr](mailto:secretariat@saint-abraham.fr)